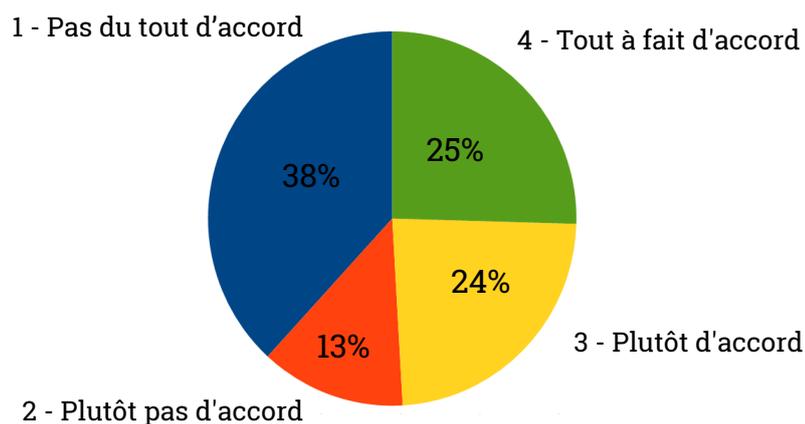


Résultats du vote suite à la consultation sur la candidature de Veolia - Eau du Grand Lyon à La Gonette

125 personnes se sont inscrites à la consultation du jeudi 4 mars. 63 personnes ont participé. Et 55 personnes ont voté. Tous.tes les adhérent.es à jour de cotisation étaient invité.es (par mail) 1 mois avant la consultation.

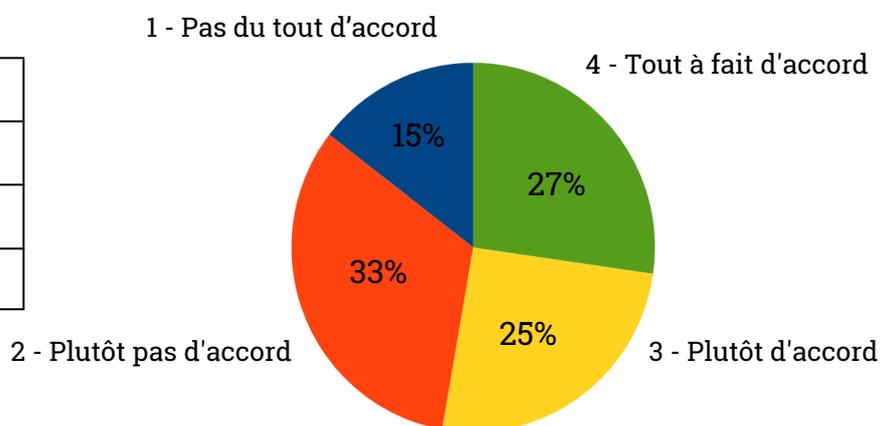
PROPOSITION n° 1 - Adhésion acceptée en l'état du formulaire d'agrément : Veolia Eau du Grand Lyon entre dans le réseau Gonette et accepte ce moyen de paiement comme tous nos partenaires

1 - Pas du tout d'accord	38%
2 - Plutôt pas d'accord	13%
3 - Plutôt d'accord	24%
4 - Tout à fait d'accord	25%



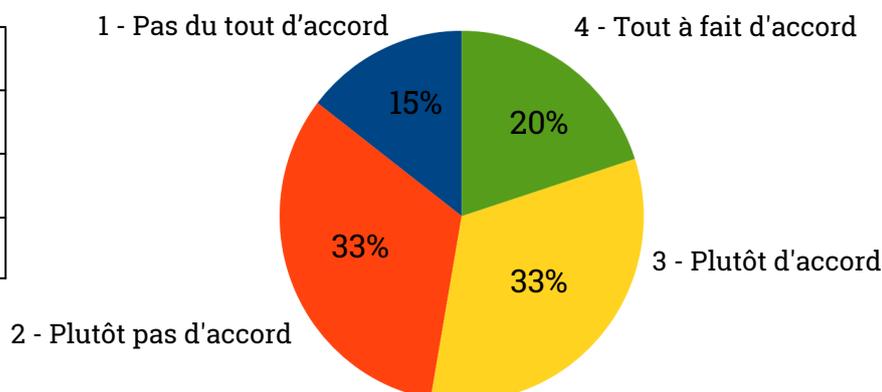
PROPOSITION n°2 - Adhésion de Veolia Eau du Grand Lyon soumise à l'engagement de non reconversion (gonettes > euros)

1 - Pas du tout d'accord	15%
2 - Plutôt pas d'accord	33%
3 - Plutôt d'accord	25%
4 - Tout à fait d'accord	27%



PROPOSITION n°3 - Adhésion de Veolia Eau du Grand Lyon uniquement le temps de la Délégation de Service Public (jusqu'à fin 2022)

1 - Pas du tout d'accord	15%
2 - Plutôt pas d'accord	33%
3 - Plutôt d'accord	33%
4 - Tout à fait d'accord	20%



COMMENTAIRES :

Si vous avez une proposition alternative, merci de l'inscrire ci-dessous. Elle sera étudiée par le Conseil des Collèges.

Adhésion de Veolia Eau du Grand Lyon uniquement le temps de la Délégation de Service Public (jusqu'à fin 2022 inconditionnelle) et avec des conditions préalables : formulaire à envoyer à l'ensemble des adhérent.es pour consultation et avoir une vision d'ensemble, que Veolia ne puisse pas communiquer (interne ou externe) en sa qualité d'entreprise ou groupe multinational mais uniquement en tant que DSP (garder une certaine humilité, et ne pas utiliser ça pour du greenwashing, ou s'en servir comme valeur du groupe, valeur qui pourrait être partagée que par un nombre réduit de personnes dans l'entreprise ou le groupe), avis des syndicats (je trouve surprenant la démarche de consulter a posteriori les représentants du personnel, ce n'est pas inclure les salariés dans le débat, montre encore une fois une divergence de vision entre la multinationale/filiale et la Gonette; ie gouvernance descendante).

je suis tenté de voter pour une adhésion (sous condition) car une monnaie gérée collectivement ne peut exclure certains acteurs, cependant : - j'estime que le temps qui sera consacré pour accueillir Véolia dans le réseau ne sera pas rentabilisé - le rapport coûts/bénéfices ne joue pas en notre faveur (cela inclut la perte de confiance de certains de nos membres, le temps d'installation technique ... sachant que la DSP ne sera plus effective dans moins de 2 ans, et comme ils l'ont souligné, leur adhésion sera alors éventuellement à revoir. - comme je l'ai déjà dit, je préférerais de loin voir ce temps investi dans le renforcement de notre ancrage territorial avec la Nef, la CRESS ... l'organisation d'une journée avec la Métropole de Lyon avec tous les acteurs de la transition du territoire sur le thème des MLC et définir collectivement un plan d'action - Véolia incarne tout ce contre quoi la Gonette milite au jour le jour, l'OPA sur Suez en utilisant le levier de la dette n'en est que le dernier exemple Contre proposition : - Véolia peut financer la gonette, mais sans adhérer/ rentrer dans le réseau (pour rappel, la grille tarifaire est plafonnée à 5000 euros, il faudra penser à l'adapter pour les grands groupes ?) - la Gonette peut intervenir auprès des salariés / CE de Véolia pour mener des actions d'éducation citoyenne à la démocratie monétaire (prestations rémunérées) - l'ouverture de comptes gonette pourra alors se faire, et sans nécessiter une modification de l'infrastructure technique et RH de chez Véolia Merci pour ce bel exercice

Les liens entre Eau du Grand Lyon et Veolia Grand est m'ont paru très flous et les explications ne m'ont pas convaincue. L'intégration d'une grande société comme Veolia, dont l'un des objectifs est de verser le plus possible de dividendes à ses actionnaires me paraît aller à l'encontre de l'ADN de la Gonette. L'argument de notoriété de la Gonette via l'intégration de Veolia peut être contrebalancé par la volonté de la ville de Lyon (et de la métropole ?) de permettre, dans la durée du mandat actuel, le versement en gonettes d'une partie du salaire des agents volontaires et le paiement des services municipaux en Gonette (valable également pour le paiement de l'eau en régie publique ?).

Je propose de combiner les propositions 2 et 3, cela constituerait une période probatoire pour les deux parties. Il est nécessaire de vérifier que le groupe VEOLIA laissera à sa filiale Eau du Grand Lyon une indépendance suffisante pour mener à bien une réelle intégration dans l'économie locale, et de mettre en œuvre des méthodes encore plus respectueuses de l'humain et de l'environnement. Recommandation : il conviendra de signer un accord entre La Gonette et Veolia Eau du Grand Lyon prévoyant des demandes d'autorisation/validation réciproques sur l'utilisation dans les médias de l'image du projet de partenariat la Gonette – Veolia Eau du Grand Lyon. Pourquoi pas avoir aussi régulièrement des communiqués de presse commun. Je souhaite partager une dernière réflexion : de nombreux salariés de grands groupes internationaux travaillant dans des entités françaises se demandent comment être acteur de la transition écologique. Il semble pour eux inévitable dans la phase de transition d'avoir un pied dans le monde d'avant et un pied dans le monde d'après, et les monnaies locales peuvent aider à franchir le pas !

Acceptée Veolia Eau du Grand Lyon sous certaines conditions : reconversion limitée et taxée, montant de la cotisation pouvant dépasser le plafond de 5K€ (90M€ de CA tout de même), demander l'appui d'un salarié de Veolia pour aider à l'implantation de la Gonette au sein de la structure, s'assurer que Veolia ait une démarche active de promotion de la Gonette, fixer des objectifs en termes de développement environnemental et social (convertir des partenaires à la Gonette par exemple...)

-accepter la reconversion mais avec un taux de change spécial Veolia de 10%? Cela incite à trouver un autre moyen d'utiliser la monnaie, mais sera moins bloquant pour son usage au début grâce à la reconversion est possible. En plus, cela financera l'asso. Merci pour cette belle mobilisation et pour toute la préparation par l'équipe Gonette!

Les intervenants sont fort sympathiques mais ne peuvent pas masquer l'impact que peut avoir l'adhésion d'une société de ce type sur l'avenir d'une Gonette éthique. En effet, pendant la discussion de nombreuses questions n'ont pu être abordées qui nous auraient permis d'aller dans le sens d'une adhésion. Par ailleurs, il est peu probable que le paiement en Gonette puisse être mise en place (rien que par le système de facturation informatique..) avant mi-2022 (en cas d'adhésion), ce qui rend le débat assez caduque. Il serait bien de savoir ce que Véolia pourrait proposer aux membres individuels ou partenaires en l'absence de délégation! Nous souhaitons que la GONETTE se développe dans le cadre de partenariats avec les services public dont la régie publique de l'eau, les bibliothèques, les piscines... Du coup, nous sommes réservés et nous nous retrouvons pas dans ces 3 propositions. En l'état, nous voterons contre, et nous souhaitons que le débat continue sur d'autres sociétés du type Véolia.

Idéalement. Je verrais bien un mix des propositions 2 et 3. Merci pour cette réunion assez instructive en tout cas qui m'a permis de donner un avis positif a cet agrément (que je n'avais pas au départ) Et si Véolia rentre dans la gonette, il va falloir un gros travail de com auprès de certains adhérents car au 1er abord cet agrément paraît contraire aux valeurs de la gonette. Soyez fort!

Je propose de refuser cette candidature, pour moi ce partenariat est en contradiction avec l'un des objectifs de la Gonette qui est (de mon point de vue) de lutter contre les marchés financiers. Selon moi, ce partenariat diminuera le poids de toute action militante que la Gonette pourra mener envers les marchés financiers.

Merci pour cette consultation très intéressante qui montre bien à quel point l'exercice de décision peut être difficile dans certain cas, même avec ce super système de vote par jugement majoritaire :-) Dur de trancher entre l'engagement, plutôt exemplaire et engageant, des 3 intervenants et la partie immergée de l'iceberg Véolia... Bonne soirée !

D'avis à cumuler les engagements de la proposition n°2 et 3

Sur la proposition #3 : ok dans l'intention de continuer au-delà de fin 2022 (même si je n'ai pas compris ce que devient Véolia eau du grand Lyon après le passage en DSP) à condition de faire un point approfondi sur l'expérimentation et un retour sur les craintes qui ont été exprimées aujourd'hui. Et que ce retour d'expérience soit public ou du moins publié. Je ne vois pas d'objection (dans le sens aller à l'encontre de la RE et des missions de la Gonette), et effectivement beaucoup d'avantage pour dynamiser la circulation des gonettes sur le territoire et créer un "précédent" de pouvoir payer nos factures d'eau en gonettes. La communication de la décision aux adhérents est importante, sachant que de fait les plus militants risquent de décrocher. Je vois que Hervé et Varinia sont très frileux, mais je n'ai pas pu entendre sur quels aspects. J'espère que leurs objections éventuelles pourront être accueillies comme des cadeaux :-). Je suis preneur d'éléments sur l'abandon de la question de l'axe de progression, qui était à mon époque libre, auto-évalué par le partenaire et n'impliquait pas forcément un contrôle de la part de la Gonette, dans une intention d'auto-responsabilisation et d'engagement volontaire. En gros pour moi c'était une question "qui ne mange pas de pain". Merci encore pour tout ce travail, bravo les supers poussins !

Profiter de cette phase d'expérimentation avec un Grand Groupe pour pondérer le montant de l'adhésion à la mise en place d'indicateurs éco sociétaux concrets : (par exemple, réduction du taux de gaspillage de l'eau, réduction des GES locaux, financement de dispositifs de végétalisation de l'espace urbain, etc..) et leur suivi (bonus / malus)

Acceptation de leur adhésion, mais avec possibilité de la résilier en cours de contrat si dérive importante. Mais je doute que cela arrive, vu l'engagement de ces 3 personnes. Nous resterons cependant attentifs car c'est une situation nouvelle.

Pas de proposition alternative, je ne suis plutôt pas d'accord avec l'entrée de Veolia dans le réseau de la Gonette, malgré la bonne volonté des personnes : Veolia reste une multinationale qui a lancé une OPA non amicale sur son concurrent. Par contre, il faut saisir cette proposition pour préparer le paiement de l'eau en gonettes après la fin de la DSP : la ville de Lyon ne peut pas faire moins bien que Veolia !

Véolia est un grand groupe. Chacune de ses filiales devrait faire l'objet d'une discussion comme celle-ci car sont elles très différentes les unes des autres.

PROPOSITION n°3 - Adhésion de Veolia Eau du Grand Lyon uniquement le temps de la Délégation de Service Public (jusqu'à fin 2022) * -> avec étude de réengagement pour une autre entité locale du groupe par exemple.

Commentaire sur proposition n°2 : éventuellement, positionner un seuil/plafond, négocié, en dessous duquel la reconversion n'est pas possible. Difficile de l'interdire dans l'absolu ! Cependant, même avec un seuil, ça ne paraît pas forcément nécessaire : la Gonette doit expérimenter. Nouvelle proposition : organiser la possibilité de reconsidérer l'acceptation de cette adhésion selon comment s'est déroulé l'année et les diverses évolutions

Refus total. Cela demande beaucoup de temps, d'organisation (trop par rapport aux bénéfiques) Cela ne représente pas le type de professionnels ciblé et sert principalement à green washer les activités d'un grand groupe

Pas d'autre proposition. Je suis pour l'entrée de Véolia, ne serait-ce que pour expérimenter l'entrée d'un grand groupe à La Gonette. Je fais confiance à toute l'équipe de La Gonette et aux adhérents pro et particuliers pour cadrer les dérives, s'il doit y en avoir.

Il faut commencer quelque part, et si dans certain groupe certains peuvent faire avancer les choses de l'intérieur, il faut le tenter

Alternative : PROPOSITION n°3 aménagée - Adhésion de Veolia Eau du Grand Lyon uniquement le temps de la Délégation de Service Public (jusqu'à fin 2022) * Point au bout de deux ans pour décider de la suite.